



## Commentaire de gestion

Le fonds Alken Fund Absolute Return a reculé de 2,1 % en mars, portant sa performance depuis le début de l'année à -1,8 %.

Le mois de mars a été marqué par une forte détérioration de l'environnement de risque mondial, sous l'effet d'une escalade significative du conflit au Moyen-Orient. La fermeture du détroit d'Ormuz à la navigation commerciale a provoqué la plus grave perturbation de l'approvisionnement énergétique depuis des décennies. Les actions européennes ont subi une pression importante, les investisseurs réévaluant les implications d'une hausse structurelle des coûts énergétiques sur une période prolongée.

Dans ce contexte difficile, Lottomatica a bondi au cours du mois après la publication de résultats confirmant des gains de parts de marché dans le secteur des jeux d'argent en ligne, complétés par l'annonce d'un important programme de rachat d'actions. Vallourec a également affiché une solide performance, progressant parallèlement à l'ensemble du secteur de l'énergie grâce à l'amélioration des perspectives pour les services pétroliers.

En revanche, Indra a subi des pressions alors que l'incertitude grandissait autour du départ potentiel de son président, une décision finalement confirmée en fin de mois. Néanmoins, le carnet de commandes de la société reste substantiel et ses fondamentaux sous-jacents sont bien soutenus par la dynamique structurelle du secteur de la défense.

L'incertitude persiste et le risque de stagflation ne peut être ignoré. Cependant, l'histoire a toujours montré qu'une réaction excessive aux perturbations à court terme est rarement une stratégie payante. Nous restons concentrés sur les fondamentaux, en conservant un horizon d'investissement à long terme et en privilégiant les modèles économiques relativement à l'abri des vents contraires externes.

**Nicolas Walewski**

CIO

**Marc Festa**

Gérant



## Objectif et Univers d'investissement

Vise une appréciation du capital et une performance absolue sur le long terme au travers d'expositions longues et courtes sur les marchés européens. Le portefeuille du fonds est géré activement sur les marchés actions via des expositions longues et courtes, principalement via des valeurs mobilières, des dérivés financiers linéaires « delta one » (i.e. des contrats de différence (CFD) ou des swaps de portefeuille) et des futures sur indices.

## Informations-clés

Actif du fonds:	EUR 137m							
Devise du fonds:	EUR							
Type de véhicule	UCITS							
Domicile:	Luxembourg							
Frais de Gestion <sup>1</sup>	1.50%							
Frais de Surperformance <sup>2</sup>	20%							
Date de Valeur	T+3							
SFDR <sup>3</sup> :	Art.8							
SRI <sup>4</sup> :	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

(1) Part I, US2, CH2, US2H

(2) Par rapport au high watermark défini dans le prospectus

(3) Sustainable Financial Disclosure Regulation

(4) Summary Risk Indicator

## Performance depuis lancement



Performances passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures

Part	I	US2	CH2
VL	220.01	204.55	157.77
Date de lancement	Jan-11	Jul-13	Jul-13
ISIN	LU0572586674	LU0866837924	LU0866838146
Bloomberg Code	ALKAREI LX	ALKAUS2 LX	ALKACH2 LX
Currency Hedging	No	Yes	Yes

## Performance<sup>1</sup>

Performance <sup>1</sup>	Fonds
<b>Depuis lancement<sup>2</sup></b>	<b>120.0%</b>
Cumul annuel	-1.8%
Cumul mois	-2.1%
1Y	14.3%
3Y	42.6%
5Y	64.3%
2025	31.0%
2024	9.1%
2023	2.6%
2022	7.7%
2021	9.3%

(1) Performance de la part I

(2) 28 Janvier 2011

## Indicateurs de Risques<sup>1</sup>

Indicateurs de Risques <sup>1</sup>	Fonds
Volatilité	9.6%
Sharpe Ratio	0.6
Sortino Ratio	0.5

(1) Depuis lancement



# Alken Fund Absolute Return Europe

**Communication marketing** à l'usage exclusif des investisseurs professionnels. Veuillez consulter le prospectus du fonds et le document d'informations clés avant d'effectuer tout investissement définitif.

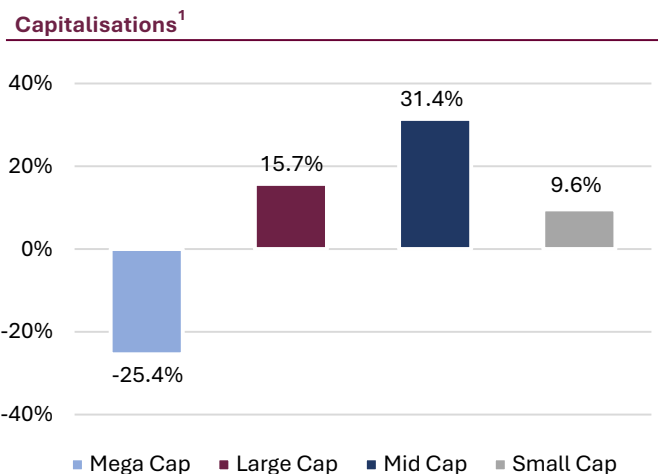
Contributions Positives	Exposition	Contribution
Index (single short)	0.0%	2.3%
Index (single short)	-35.4%	1.2%
C. Discretionary (single stock)	1.8%	0.3%

Contributions Negatives	Exposition	Contribution
IT (single stock)	2.2%	-0.7%
Industrials (single stock)	3.5%	-0.5%
Financials (single stock)	0.2%	-0.4%

Contributions	MTD	YTD
Indice	3.5%	1.2%
Positions Longue	-5.7%	-5.7%
Positions Courtes	0.1%	0.1%
Obligations	0.0%	0.0%

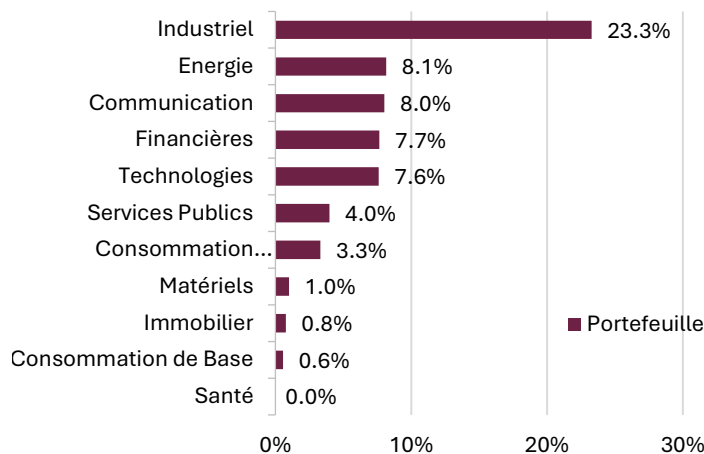
Cinq Principales Positions	Exposition
C. Services (single stock)	9.8%
Industrials (single stock)	4.0%
Industrials (single stock)	3.5%
Energy (single stock)	3.4%
Energy (single stock)	2.7%

Concentrations	Fonds
10 Premières positions	35.1%
Nombre de positions	65
Exposition Longue	68.5%
Exposition Courte	-41.5%
Exposition Nette Actions	27.0%
Exposition Brute	110.0%

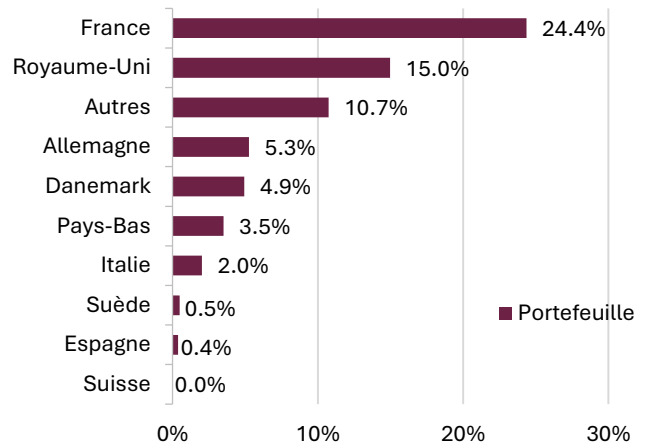


(1) Mega Cap > €50 bn, Large Cap <€50 bn, Mid Cap <€10bn, Small Cap <€2 bn

## Répartition par Industrie



## Répartition par Pays





ALKEN FUND

# Alken Fund Absolute Return Europe

Fiche produit au 31 mars 2026

**Communication marketing** à l'usage exclusif des investisseurs professionnels. Veuillez consulter le prospectus du fonds et le document d'informations clés avant d'effectuer tout investissement définitif.

Ce document a été préparé par AFFM S.A., ayant son siège social au 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 221.009 ("AFFM"), agissant en qualité de société de gestion, conformément au chapitre XV de la Loi de 2010, d'Alken Fund, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM"), soumis à la Loi de 2010 (le "Fonds"), à des fins d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'achat ou de vente de tout titre ou instrument financier mentionné dans le présent document. AFFM et le Fonds sont agréés au Grand-Duché de Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF").

Cette communication marketing a été émise à l'attention des investisseurs institutionnels et autres investisseurs professionnels et ne doit pas être distribuée aux investisseurs particuliers pour lesquels elle n'est pas adaptée.

Pour toute réclamation, veuillez contacter le représentant du Fonds ou AFFM ou le représentant de votre pays. Vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Le contenu de ce document est confidentiel et ne doit être divulgué qu'à la personne ou aux personnes à qui il est destiné.

Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers professionnels sur les conséquences fiscales et autre d'un investissement dans le Fonds. Ce document doit être lu conjointement avec le Prospectus et le Key Information Document ("KID") ou le Key Investor Information ("KIID") pour les investisseurs britanniques. L'AFFM ne garantit pas que les informations contenues dans ce document, y compris les données, les projections et les hypothèses sous-jacentes, soient exactes ou complètes et ne doivent pas être considérées comme telles. Le présent document repose sur certaines hypothèses, prévisions de la direction et analyses des informations disponibles à la date du présent document et reflète les conditions existantes et les points de vue d'AFFM à la date du document, qui sont par conséquent susceptibles d'être modifiés à tout moment sans préavis. Ni le Fonds ni AFFM n'ont l'obligation de notifier l'un quelconque de ces changements. Ni le Fonds ni AFFM ne font de déclaration ou ne donnent de garantie, expresse ou implicite, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou la fiabilité de ce document. Les performances passées présentées dans ce document ne constituent pas un indicateur ou une garantie fiable des performances futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts.

En particulier, AFFM ne peut être tenu responsable de toute perte ou dommage, direct, indirect ou consécutif, subi par toute personne en raison d'erreurs ou d'omissions dans le document ou de la confiance accordée à toute déclaration contenue dans ce document. Toute souscription dans le Fonds comporte des risques, y compris la perte éventuelle du montant principal investi. Les souscriptions doivent uniquement être basées sur le prospectus actuel et d'autres documents officiels, le cas échéant, du Fonds, qui contiennent de plus amples informations concernant les risques, les frais, les droits d'entrée et le montant minimum d'investissement. Un exemplaire du prospectus, du KID ou du KIID pour les investisseurs britanniques, des rapports annuels, des rapports semestriels et de tout autre document officiel relatif au Fonds est disponible au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Aucune information contenue dans le présent document ne constitue une sollicitation ou une offre de la part d'un membre d'AFFM de fournir un conseil ou un service d'investissement ou d'acheter ou de vendre des instruments financiers.

Le Fonds, lui-même, ou certaines catégories d'actions du Fonds, peuvent ne pas être enregistrés à des fins de distribution dans votre juridiction.

Allemagne: L'agent financier est Zeidler Legal Services, Bettinastrasse 48, 60325 Frankfurt, Allemagne.

Autriche: L'agent financier est Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, 1030 Vienne, Autriche.

Belgique: L'agent financier et le représentant est CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, 1000 Brussels, Belgium.

Espagne: Le Fonds est enregistré auprès de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) sous le numéro d'enregistrement 858. L'agent est Tressis Sociedad de Valores SA, Jorge Manrique, 12. 28006 Madrid, Espagne.

France: L'agent financier est BNP Paribas Securities Service, 66, rue de la Victoire, F-75009 Paris, France.

Italie: L'agent payeur est Allfunds, Via Bocchetto 6, 20123 Milano, Italie.

Portugal: Le Fonds est enregistré auprès de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (CMVM). L'agent est Banco Best Praça Marquês de Pombal, 3A - 3º, 1250-161 Lisbonne, Portugal.

Royaume-Uni: L'agent de la facilité est Alken Asset Management Ltd., 25 Savile Row, W1S 2ER Londres, Royaume-Uni.

Singapour: Le Fonds n'est éligible que pour les "investisseurs agréés" tels que définis par la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Act), chapitre 289 de la loi de Singapour.

Suisse: Le représentant est FundPartner Solutions (Suisse) SA, route des Acacias 60, CH-1211 Genève 73, Suisse. L'agent payeur est Banque Pictet & Cie SA, 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

La décision d'investir dans un fonds dit «ESG» ou un fonds ayant un objectif de placement durable doit tenir compte de toutes les caractéristiques environnementales et/ou sociales du fonds, ou de l'objectif de placement durable décrit préalablement dans le prospectus.

Des renseignements sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à <http://www.affm.lu/esg.aspx>

AFFM peut décider à tout moment de retirer les dispositions, que la société a prises pour la distribution des parts de ses organismes de placement collectif conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/EC et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/EU.

Copyright © AFFM S.A. Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite entièrement ou partiellement sans autorisation.